

MAIRIE de
LIMEUIL



Un des plus beaux
VILLAGES de FRANCE



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2011

Nombre de conseillers :	
En exercice : 10	L'an deux mil onze, le 22 Septembre à 19h00,
Présents : 6	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 7	Date d'envoi de la convocation : 14 Septembre 2011
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER , Mmes BORGES, RIVIERE, MACKENZIE PEERS,
Conseillers absents :	Mrs. HERVE, MAILLET Mme LANDON
Ont donné procuration :	M. DEFRANCE à Mme. RIVIERE
Secrétaire :	Melle Dinah MACKENZIE-PEERS

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 24 Août 2011

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal du Conseil Municipal du 24 AOUT 2011.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 24 AOUT 2011 est approuvé à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS.**

2- Points divers de l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les sujets "divers" de l'ordre du jour :

- Tarif cantine 2011/2012
- Procédure fermeture compteur eau suite à factures impayées prolongées.

2011-01- Vote Règlement assainissement collectif

Lors de la séance du conseil municipal du 24 août 2011, Monsieur le Maire avait présenté une proposition de règlement pour l'assainissement collectif . Le conseil municipal avait décidé de consulter ce règlement et de prendre sa décision à la prochaine réunion.

Le conseil municipal

après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité des membres votants le règlement de l'assainissement collectif de Limeuil
Ce règlement va être distribué aux habitants concernés par l'assainissement collectif pour signature.

2011-02- Mise en place d'une ZAD (zone d'aménagement différée)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de création d'un parking, route des crêtes, sur les parcelles de terrain section C n° 182 et 183 appartenant à la famille DOLLE. Il propose donc au Conseil Municipal qu'une ZAD soit créée sur ces parcelles.

Le conseil municipal

après en avoir délibéré

approuve à l'unanimité des membres votants la création de cette ZAD sur les parcelles section C n° 182 et 183, **mandate** Monsieur le Maire pour constituer un dossier, **sollicite** Monsieur le Préfet pour la création d'une ZAD sur les parcelles section C n° 82 et 183.

2011-03- Tarif taxe de séjour 2012

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'uniformiser les tarifs de la taxe de séjour pour toutes les communes adhérentes à la Communauté de Communes du Terroir de la Truffe de Sainte-Alvère à compter de 2012.

Il propose les tarifs suivants :

Camping 1* et 2*	0,20€
Camping 3* et plus	0,38€
Hôtel de tourisme sans étoile	0,40€
Hôtel de tourisme 1*, meublé 4 ^{ème} catégorie 1*	0,50€
Hôtel de tourisme 2*, meublé 3 ^{ème} catégorie 2*	0,70€
Hôtel de tourisme 3*, meublé 2 ^{ème} catégorie 3*	0,80€
Hôtel de tourisme 4*, meublé 1 ^{ère} catégorie 4*	1,10€
Abattement facultatif camping	15%
Abattement facultatif meublé	25%
Abattement facultatif hôtel	5%

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
approuve par 6 voix « pour » et 1 « abstention » ces tarifs.

2011-04- Remodelage place des Fossés et place des Ormeaux

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les plans concernant l'aménagement de la Place des Fossés. Des places seront attribuées uniquement pour les habitants de la place des Fossés avec un chevalet, des arbres vont être replantés. Pour la place des Ormeaux il y aura une voie de circulation avec un sens unique, une voie piétonne latérale. En 2012 un avant projet va être déposé pour l'aménagement de toilettes publiques dans le local situé dans le mur de la Place des Fossés. Cet automne va être lancé les travaux d'aménagement de la rue du Port jusqu'à l'atelier de forge. L'aménagement des autres rues sera réalisé dans le cadre de l'aménagement centre bourg 2012/2013.

2011-5- Certificat de gestion comptable

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par courrier du 6 juillet 2011, le nouveau trésorier a sollicité la signature de l'imprimé P615 correspondant au certificat de gestion du comptable Mr Mouret qui a cessé ses fonctions le mercredi 6 avril 2011. Ce certificat a pour objet de constater qu'il n'y a pas de réclamation à formuler sur la gestion comptable de

collectivités et établissements publics locaux. Or la commune de Limeuil a constaté depuis plusieurs années des insuffisances concernant le recouvrement des produits locaux de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Refuse à l'unanimité des membres votants de signer le certificat de gestion comptable de Monsieur MOURET pour les comptes de la commune et du service AEP pour la période du 30 avril 2003 au 06 avril 2011.

2011-6- Chantier assainissement collectif

Les travaux d'assainissement sont terminés Place des Fossés, la ruelle porte du reclusou, la Grand'rue. Lundi 26 septembre le fonçage va être réalisé à partir du restaurant « Le Bon Accueil ». Dans la rue du Port la caméra n'a pas pu passer partout. L'entreprise Dubreuilh va réaliser les travaux Place des Fossés, rue du Saut jusqu'au poste de relevage et du poste de relevage à la rue du Port. Le bâtiment de la station d'épuration est en cours d'achèvement. Une partie du matériel est installé. Les travaux d'assainissement doivent être terminés en décembre 2011.

2011-7- Fermeture compteur eau Mme COUYSSAC

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier de Mme COUYSSAC dans lequel elle demande la fermeture des compteurs d'eau pour 3 maisons qui ne sont plus louées.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres votants la fermeture de ces 3 compteurs.

2011-8- Tarif cantine année scolaire 2011/2012

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2011/2012.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré

Décide de passer le tarif de la cantine pour les enfants de 2,40€ à 2,60€ et de 2,90€ à 3,10€ pour les adultes pour l'année scolaire 2011/2012

2011-9- Impayés facture eau

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place une procédure de fermeture de compteur d'eau pour les personnes qui ne paient pas leurs factures d'eau depuis plusieurs années.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres votants de mettre en place une procédure de fermeture de compteur d'eau pour les personnes que ne paient pas leur facture d'eau depuis plusieurs années.

Le Maire
Guy THOMASSET